

L'armée indépendante et impuissante

Autor(en): **Tille, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 1881

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1009869>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

inefficace en tant que modèle réduit. La collaboration réfléchie avec les pays proches est donc inéluctable. Or, elle est bloquée par un parti – placé sans réflexion politique au poste de commandement.

Le report de l'achat d'avions de combat démontre que l'indépendance passe par l'interdépendance. Il faudra du temps et de la persévérance pour la mettre sur pied et définir ses limites. Il n'est pas acceptable

que cette orientation historique soit bloquée parce que la prétendue concordance tolère que l'homme qu'il ne faut pas soit à la place qu'il ne faut pas.

L'armée indépendante et impuissante

Albert Tille • 6 septembre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/15233>

Le chef des forces aériennes suisses lance une attaque destructive contre l'illusion d'une politique de défense autonome (Tages Anzeiger du 31 août)

Le Commandant de corps Markus Gygax propose que notre pays se joigne à l'Agence européenne de défense pour se protéger des missiles à longue portée, véritable menace des années à venir. Le mythe helvétique de la défense autonome ne subit pas là sa première agression. En février 1998, la Commission d'étude pour les questions stratégiques, présidée par l'ancien secrétaire d'Etat Edouard Brunner, défend une intense coopération internationale pour garantir notre sécurité. Le Conseil fédéral reprend les conclusions de la Commission Brunner. Son rapport de 1999⁸ lance le slogan de «*La sécurité par la coopération*».

Cette nouvelle stratégie de défense est possible en respectant la neutralité. Codifiée dans les Conventions de La Haye, la neutralité se borne à interdire à la Suisse de prendre part à une guerre entre deux Etats. La participation en temps de paix à

des alliances militaires qui contraindraient le pays à s'engager automatiquement dans un conflit doit également être écartée. Pour le reste, la Suisse est libre de mener la politique étrangère qui garantit le mieux sa sécurité. Le Conseil fédéral préconise donc un développement marqué de la coopération internationale : une participation accrue aux actions de l'ONU en faveur de la paix ainsi qu'au Partenariat pour la paix de l'OTAN, une coopération avec la politique de sécurité naissante de l'Union européenne et une possible coopération militaire avec les Etats neutres de l'Europe. Mais, force est de constater que les actes ne correspondent que fort modestement à l'ambitieux programme de 1999. Aujourd'hui, la Suisse figure au 115^e rang dans le classement des Etats membres de l'ONU en terme de moyens mis à disposition d'opérations de maintien de la paix, reconnaît Denis Froidevaux, vice-président de la Société suisse des officiers. Berne n'envoie pas de casques bleus armés et refuse de participer avec l'UE à l'opération Atalante de lutte contre la piraterie maritime. Bref, la coopération avec l'étranger est figée dans un gel sibérien, avec la

complicité active des pacifistes au Parlement (cf. DP 1867⁹).

Publié en juin 2010, le Rapport sur la politique de sécurité¹⁰, sans remettre formellement en cause les thèses d'ouverture défendues il y a dix ans, préfère mettre l'accent sur la coordination entre la Confédération et les cantons. Le Conseil fédéral de 2010 ne ressemble pas à celui d'il y a dix ans.

Aujourd'hui, c'est donc à l'intérieur même de l'armée qu'il faut chercher les forces d'ouverture. La récente prise de parole d'un officier supérieur en exercice aussi haut placé que Markus Gygax est un geste politique fort et inédit. Certes, un plus haut gradé encore, Christophe Kekeis, a condamné l'Alleingang militaire de la Suisse. Mais c'était en septembre 2008. Et le chef de l'armée venait de quitter son poste.

La prise de parole de Markus Gygax est courageuse. Mais sa stratégie de coopération avec l'Europe serait erronée. C'est en tous cas ce qu'affirme Otfried Nassauer, chef du centre d'information pour la sécurité transatlantique de Berlin. Un

bouclier antimissile hors de prix, inimaginable pour la petite Suisse, dépasse également les capacités de la seule Europe. Seule l'OTAN est adaptée à un tel projet. Sur la base de l'analyse de l'expert berlinois, trois réponses sont possibles. On peut simplement ignorer les nouvelles

menaces comme le font les nostalgiques de la défense autonome avec l'armée des chars et de l'artillerie. Ceux qui, politiquement, n'ont pas froid aux yeux préconiseront une adhésion à l'OTAN en abandonnant une neutralité dépassée par l'histoire. Et,

troisième solution, pourquoi ne pas jouer réellement la carte de la sécurité par la coopération? La Suisse demanderait une protection de l'OTAN en échange de son engagement massif et militaire en faveur de la paix.

Ni la libéralisation ni le statu quo ne sauveront La Poste

Jean-Daniel Delley • 6 septembre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/15239>

Le maintien du monopole des lettres se justifie. Mais le service universel doit s'adapter aux nouvelles exigences

Les syndicats et la gauche veulent « *une poste forte* » qui conserve le monopole du courrier jusqu'à 50 grammes. Ils viennent de déposer ⁴ une initiative populaire ⁵ dans ce sens. La droite, elle, milite pour une libéralisation complète du trafic postal dont elle attend une baisse des tarifs. Le Conseil national tranchera au cours de la session d'automne. Pourtant l'avenir de La Poste ne se jouera pas d'abord sur le statut du trafic postal, mais sur la capacité du géant jaune à répondre aux besoins des usagers.

Rudolf Strahm, l'ancien surveillant des prix, en a fait la démonstration rigoureuse (*Tages Anzeiger*, 25 mai 2010 ⁶) : la fin du monopole sur le trafic des lettres conduira à une hausse des tarifs. Le trafic des lettres est une technologie sur le déclin. En une décennie, le volume traité par La Poste a diminué de moitié. Et la concurrence de la communication électronique accentuera cette évolution à la baisse. Avec la libéralisation, à savoir le partage du marché entre plusieurs prestataires, l'amortissement des investissements consentis par la régie pour rationaliser le tri – 1,3 milliard de francs – imposera des tarifs plus élevés. Cette logique implacable touchera également les opérateurs privés qui devront mettre en place une infrastructure coûteuse. Pour preuve, ces derniers revendiquent

l'accès aux centres de tri, aux offices et aux boîtes aux lettres de La Poste. Dans la même logique, ils devraient également exiger de pouvoir emprunter les camions postaux ! Et Strahm de conclure que dans un marché en déclin exigeant des investissements lourds, la concurrence ne peut conduire qu'à une hausse des prix.

Les syndicats et la gauche militent donc à juste titre pour le maintien du monopole des lettres. Mais ils se trompent lorsqu'ils exigent le maintien du réseau des bureaux de poste, de plus desservis exclusivement par les employés de La Poste, au motif de préserver le service postal universel. Les besoins et les pratiques des usagers changent à grande vitesse. Déjà les agences postales gérées par l'épicerie du village offrent un meilleur service qu'un bureau postal ouvert deux ou trois heures par jour. La survie de La Poste dépend de sa capacité à s'adapter à ces besoins et pratiques. Le courrier digital – la lettre papier est scannée par La Poste et transmise électroniquement à son destinataire –, domaine où la poste suisse fait figure de pionnier ⁷, supplantera tôt ou tard la distribution du courrier à domicile. Vouloir figer l'entreprise dans son fonctionnement actuel, c'est à coup sûr signer son arrêt de mort. Si, comme le revendique l'initiative des syndicats, La Poste doit pouvoir bénéficier d'une licence bancaire – tiens, la droite ne veut pas entendre parler de concurrence dans ce domaine ! – ce n'est pas pour financer un secteur du courrier déclinant, mais pour diversifier ses activités.